Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA CHAUDES-AIGUES
Numéro du lot	fd15-347
COMMUNE(S)	CHAUDES-AIGUES
Massif chevreuil	Aubrac
Massif cerf	UG Vallée de la Truyère

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	Gemarin Rémy
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	Impasse des chênes , 15110 CHAUDES AIGUES
Téléphone (fixe et portable)	0680789756
Courriel	remygemarin@yahoo.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 1760.00	Surface Totale: 4096.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2025 / 2026

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente	33	40	9	82	20		
Réalisation année précédente	37	45	0	82	20		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)	Stabilité				Stabilité		
Attribution théorique					46		
DEMANDE 2025 / 2026	35	48		83	20		

Fait le mercredi 9 avril 2025 à CHAUDES AIGUES Signature